

Je ne prétends pas que le Canada n'a pas eu recours à des subventions dans le secteur agricole ou à des mesures de protection dans d'autres sphères d'activité. Mais nous cherchons sincèrement à réduire ces barrières, ce qui n'est pas chose facile quand nos agriculteurs sont acculés à la faillite du fait de la politique menée par les Européens, les Américains et les Japonais. Les trilatéralistes devraient se rappeler de la réflexion de Pogo, ce grand philosophe nord-américain, qui a dit "Nous avons vu l'ennemi. Et cet ennemi, c'est nous".

En tant que nation qui dépend des exportations pour près de 30 % de son produit intérieur brut - ce qui appelle la participation du quart environ de sa population active - le Canada a vraiment tout intérêt à maintenir un système commercial international ouvert. En tant que commerçants mondiaux, nous devons par ailleurs continuellement nous adapter aux changements qui surviennent sur les marchés. Le Canada est maintenant la seule nation occidentale industrialisée qui n'ait pas un accès assuré à un marché de plus de cent millions de consommateurs. Il ne fait pas de doute que nous ne pourrions être un membre dynamique et respecté de cette "communauté occidentale" que si nous arrivons à relever les défis sans cesse nouveaux qu'apportent la complexité des rapports et le protectionnisme dans le monde.

Il n'est donc plus étonnant que le Canada et les États-Unis doivent entreprendre des négociations commerciales bilatérales à caractère global. La relation entre nos deux pays sur le plan commercial est devenue de loin la plus importante au monde; à preuve, les échanges se sont chiffrés à 150 milliards \$US l'an dernier. Cette relation est tout simplement trop vaste, trop complexe et trop interdépendante pour être gouvernée d'après les règles existantes. Nous visons tous deux à instaurer un cadre à long terme qui permettra le démantèlement graduel et ordonné des barrières tarifaires et non tarifaires.

Un accord obligatoire à long terme entre le Canada et les États-Unis pourra en outre créer des précédents et un modèle utile pour l'élaboration de règles multilatérales dans des domaines clés comme le commerce des services et les mesures concernant les investissements liées au commerce. Selon nous, les NCM et les négociations commerciales canado-américaines sont des entreprises complémentaires. Tout accord que nous concluons avec les États-Unis devra être compatible avec nos obligations vis-à-vis du GATT. Étant donné les implications de l'interdépendance, il est dans l'intérêt de tous que le Canada et les États-Unis parviennent à une croissance équilibrée et soutenue et ce,